

Faits saillants de la contribution des ressources informationnelles à la réalisation de la mission

Exercice financier 2024-2025

Sommaire des réalisations et contexte organisationnel

En vertu de l'article 16.7 de la *Loi sur la gouvernance et la gestion des ressources informationnelles des organismes publics et des entreprises du gouvernement* (RLRQ, chapitre G-1.03), le Commissaire à la santé et au bien-être (CSBE) présente le bilan de la contribution de ses ressources informationnelles (RI) à l'atteinte de ses objectifs.

Le modèle de gestion des RI du CSBE repose sur une approche hybride. L'infrastructure technologique de base – parc informatique et réseaux – est fournie et gérée par le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS), et dorénavant par Santé Québec, dans le cadre d'une entente de services partagés. Cette mutualisation permet au CSBE de bénéficier d'infrastructures fiables sans alourdir sa structure administrative.

Le CSBE conserve toutefois la maîtrise d'œuvre du développement de solutions liées au cœur de sa mission : la diffusion et la valorisation des indicateurs de performance du système de santé et de services sociaux.

En 2024-2025, les efforts de développement informatique se sont concentrés sur la conception et l'évolution du projet « Grands repères ». Cette initiative marque une transition pour l'organisation, qui passe d'un mode de diffusion statique vers des plateformes numériques interactives. L'objectif est de créer un espace numérique permettant la visualisation des données et facilitant leur appropriation par le public et les décideurs.

Par ailleurs, le CSBE a développé et publié en janvier 2025 le RTS-SAD, un outil tactique de visualisation de la performance par régions socio-sanitaires pour les soins et services à domicile, accessible uniquement aux partenaires du réseau. Cet outil permet d'examiner plus finement les résultats associés aux services à domicile et constitue un levier additionnel pour soutenir l'analyse de la performance.

Contribution à la performance de l'organisation

L'investissement dans le projet « Grands repères » et l'espace numérique associé contribuent à la performance du CSBE en augmentant la portée et l'impact de ses analyses.

Cette initiative s'inscrit en cohérence avec l'Axe 2 de la Stratégie gouvernementale de cybersécurité et de numérique 2024-2028, qui vise notamment à accélérer le virage numérique au bénéfice des citoyens et à favoriser la valorisation des données d'intérêt public.

L'apport des ressources informationnelles à la mission du CSBE se traduit par :

- une accessibilité accrue, par la transformation de rapports en tableaux de bord interactifs, ce qui facilite l'accès à l'information sur la performance du système de santé et de services sociaux;
- une transparence renforcée, grâce à des outils permettant à la population de naviguer de manière autonome à travers les indicateurs;
- une réduction des délais entre l'analyse des données et leur mise à la disposition du public, par l'automatisation des flux de données vers les plateformes de diffusion.

Déclaration du dirigeant de l'organisme

Je déclare que les informations contenues dans le présent document sont fiables et qu'elles rendent compte de la situation des ressources informationnelles du CSBE pour la période visée.



Georges-Charles Thiebaut

Commissaire à la santé et au bien-être par intérim

Date : 9 décembre 2025